



AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue au Pavillon de la biodiversité, le jeudi, 5 février 2026 à 18h00, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1906-26 décrétant des dépenses en immobilisations (services professionnels pour la réalisation de divers travaux d'infrastructures municipales ou de bâtiments municipaux) et un emprunt de 2 040 000 \$;
2. Adoption du règlement numéro 1901-26 modifiant le règlement numéro 1878-25 décrétant une dépense et un emprunt de 2 470 570 \$ pour des travaux de reconstruction du croissant Sainte-Catherine, **afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 122 691 \$;**
3. Adoption du règlement numéro 1902-26 décrétant une dépense et un emprunt de 3 325 967 \$ pour des travaux de reconstruction de la rue Marotte;
4. Adoption du règlement numéro 1903-26 décrétant une dépense et un emprunt de 8 855 919 \$ pour des travaux de reconstruction de la rue Matte;
5. Adoption du règlement numéro 1904-26 relatif à la tarification des biens et services municipaux;
6. Adoption du règlement numéro 1905-26 décrétant les taux de taxes et compensations pour l'année 2026;
7. Octroi de contrat de gré à gré – Services professionnels – Restructuration, optimisation et encadrement;
8. Nomination au poste de directrice du Service des ressources humaines;

9. Création du poste de conseiller en ressources humaines au Service des ressources humaines;
10. Création d'un deuxième poste de spécialiste en approvisionnements au Service des affaires juridiques;
11. Modifications à la structure du Service des loisirs;
12. Modifications de poste et nominations - Cabinet du maire et Direction générale;
13. Position de la Ville – Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Utilisation à une fin autre qu'agricole – Chemin de la Petite Côte – Lots 2 426 483 et 2 426 484 du cadastre du Québec;
14. Position de la Ville – Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Utilisation à une fin autre qu'agricole – Arrière-lots rang Saint-Régis Sud – Lots 3 137 886 et 3 137 887 du cadastre du Québec;
15. Autorisation de signatures – Convention de bail – Locaux des Cafés Constantia à la bibliothèque municipale et au Complexe aquatique;
16. Autorisation de signatures – Quittance et transaction;
17. Période de questions.



Me Sophie Laflamme, greffière
Directrice du Service des affaires juridiques et du greffe